



## Langue bleue : la vaccination reste primordiale

**La vaccination contre la langue bleue restera obligatoire en 2010. Telle est la décision prise en janvier 2010 par l'Office vétérinaire fédéral. Si des exemptions sont possibles pour ceux qui le désirent, l'objectif reste un taux de vaccination élevé pour maintenir la situation sanitaire pour l'instant très favorable.**

Les cas de langue bleue ont été rares en 2009 en Suisse et dans nos pays voisins et aucune nouvelle infection a été constatée en Suisse cette année. Cette situation sanitaire favorable est le fruit de la vaccination intensive pratiquée en Europe et en Suisse ces deux dernières années. L'évolution de la maladie est exemplaire : elle surprend tout le monde en 2006 en apparaissant au Nord de l'Europe, en Belgique et en Hollande notamment. Depuis, des dizaines de milliers de foyers ont été répertoriés dans 17 pays d'Europe. En 2008, les premières vaccinations commencent. Certains pays, comme la Suisse, vont mettre sur pied une vaccination obligatoire, d'autres, comme la France, choisissent la vaccination sur base volontaire. Le succès des mesures est contrasté : alors que la Suisse peut se réjouir de ne dénombrer que quelques cas, la France n'atteint pas un taux de vaccination élevé et compte plus de 30'000 foyers en 2008, beaucoup d'entre eux à quelques kilomètres de la frontière suisse. En 2009, la France change de stratégie et vaccine sur une base obligatoire – comme d'ailleurs la Suisse et l'Allemagne. Les résultats sont visibles aujourd'hui : quelques dizaines d'exploitations sont touchées en Europe en 2009, mais rien à voir avec les flambées épizootiques des années précédentes.

### Il vaut la peine de vacciner !

Est-ce à dire que nous pouvons relâcher nos efforts pour 2010 ? L'Office vétérinaire fédéral a publié au début septembre 2009 un rapport détaillé sur la langue bleue, de la situation épidémiologique au suivi des campagnes de vaccination. Ce rapport a servi de base aux discussions pour fixer la stratégie 2010. Pendant plusieurs semaines, les organisations agricoles et vétérinaires ont discuté les résultats présentés dans le rapport au niveau régional et national ; en octobre, une table ronde a été organisée par l'Office vétérinaire fédéral pour donner la possibilité aux organisations d'exprimer leurs points de vue. En se basant sur le résultat de ces discussions, l'Office vétérinaire fédéral a ensuite proposé une stratégie pour 2010 et l'a soumise à consultation.

Les nombreuses discussions ainsi que les prises de position déposées lors de la consultation ont montré qu'une majorité des organisations agricoles et des milieux vétérinaires était pour une vaccination obligatoire. Les arguments qui ont parlé en faveur de l'obligation de vacciner sont clairs: en premier lieu, la volonté de consolider les efforts des dernières années. Les vaccinations 2008 et 2009 ont été un succès, la langue bleue est en net recul, la vaccination en 2010 permettra d'asseoir ce succès. Cela reste aussi un avantage à l'exportation : les animaux vaccinés peuvent

### Et nos voisins?

De nos voisins, ce sont surtout la France et l'Allemagne qui ont été largement touchés par la langue bleue. Leurs stratégies en 2010 diffèrent.

La France, très touchée par la langue bleue, s'est déclarée très clairement favorable à une vaccination obligatoire pour 2010. La volonté de consolider les bons résultats obtenus, la possibilité d'endiguer la maladie et la réduction de l'impact économique de la maladie ont motivé cette décision. La France a aussi été marquée par une campagne de vaccination facultative en 2008 peu satisfaisante.

En Allemagne, les avis étaient très partagés. Les coûts liés à la vaccination étaient pour certains Länder difficiles à supporter et c'est finalement une vaccination facultative qui s'est imposée, même si beaucoup était favorable à reconduire une campagne obligatoire.

facilement être exportés dans l'Union européenne, alors que les animaux non vaccinés sont soumis à des dispositions beaucoup plus strictes.

### **Exemptions possibles**

L'Office vétérinaire fédéral a donc décidé en janvier que la vaccination contre la langue bleue sera aussi obligatoire en 2010. L'objectif est d'atteindre cette année encore un taux de vaccination élevé pour consolider la bonne situation sanitaire actuelle. Cependant, des exemptions sont possibles pour ceux qui le souhaitent. Entre l'obligation stricte et la vaccination facultative, c'est donc un chemin intermédiaire qui a été choisi. Ce chemin intermédiaire est praticable uniquement grâce à la situation sanitaire favorable; mais pour atteindre l'objectif fixé, à savoir un taux de vaccination élevé, ce système repose sur la responsabilité de chacun.

La vaccination débute à la mi-février et ceux qui ne désirent pas vacciner doivent s'annoncer auprès de leur vétérinaire cantonal d'ici au 12 février. Vous trouverez tous les détails pratiques dans l'encadré.

### **La maladie : une réalité oubliée ?**

La Suisse a eu de la chance : elle est restée relativement épargnée par la maladie qu'on a tendance, du coup, à sous-estimer. La langue bleue provoque en général un taux de mortalité relativement faible chez les bovins, plus élevée chez les moutons. Mais ces taux peuvent varier, selon l'intensité des foyers épizootiques. Ainsi, les pays fortement touchés par la maladie ont signalé au cœur des foyers épizootiques une mortalité et des symptômes plus sévères. Ainsi en France, dans le département du Doubs, 8% des bovins et 24% des moutons sont tombés malades, 1% des bovins et plus de 6% des moutons en sont morts.

Mais quel que soit le taux de mortalité, l'impact économique de la maladie est élevé. Baisse de la production du lait, baisse de la fertilité, la production diminue pendant des semaines. Des études faites en Allemagne ont estimé à 300.- les pertes par animal sur une exploitation laitière. Si la maladie n'est pas spectaculaire, son impact est loin d'être négligeable. En Bourgogne, le nombre d'avortements en 2007 a triplé avec la langue bleue.

### **Les effets secondaires sont souvent surévalués**

Lorsque des millions d'animaux sont vaccinés et que dans cette période des problèmes surgissent dans une exploitation, il est légitime de se demander si ces problèmes n'ont pas un lien avec la vaccination. Mais il ne faut pas oublier que les problèmes de fertilité, d'avortements ou de qualité du lait sont courants. D'un autre côté, des problèmes liés au vaccin ou liés au stress de la vaccination ne peuvent être exclus. Pour être sûr de l'innocuité du vaccin, un suivi des campagnes de vaccination 2008 et 2009 a été effectué par les facultés Vetsuisse de Berne et Zürich, l'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie (IVI) et l'OVF. En 2008, les études ont porté sur d'éventuels effets secondaires à large échelle. Ces études ont montré que les vaccins étaient sûrs et aucun effet secondaire à large échelle n'a pu être constaté. En 2009, l'accent a été mis sur les exploitations qui ont annoncé des problèmes chez plusieurs animaux lors de la période de vaccination. Dans un grand nombre d'exploitations, la cause de ces problèmes a pu être identifiée, par exemple la présence d'agents pathogènes. La vaccination est donc sûre, les problèmes éventuels restent des cas isolés. Les études conduites dans d'autres pays européens arrivent aux mêmes conclusions.

### **Et à l'avenir ?**

Et après 2010 ? On ne peut pas aujourd'hui faire des pronostics. L'Office vétérinaire fédéral continue de surveiller la maladie et les moucheron vecteurs. La campagne de vaccination 2010 va permettre de consolider la bonne situation sanitaire. La vaccination porte sur le sérotype 8, mais 24 autres sérotypes circulent dans le monde, comme le sérotype 1 en France qui a provoqué de nombreux foyers en 2008. Mais la France a fait vacciner son cheptel en 2009 non seulement contre le sérotype 8, mais aussi contre le sérotype 1 et va réitérer son

action en 2010. Nous avons donc de bonnes cartes en main pour lutter contre la langue bleue, mais il ne faut pas relâcher nos efforts.

Vous trouverez un dossier complet sur la langue bleue sur le site [www.bluetongue.ch](http://www.bluetongue.ch)

Lukas Perler, Chef de la Santé animale, Office vétérinaire fédéral